La conservation d'une station transformatrice à Bulle

Autor(en): **Castella, Claude**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Patrimoine fribourgeois = Freiburger Kulturgüter**

Band (Jahr): **- (2010)**

Heft 19

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1035676

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Fig. 1 Construite en 1909 dans le goût Heimatstil de l'époque, sur les plans de l'architecte bullois Louis Waeber (1881-1962), la cabine transformatrice de Champ-Barby, inscrite dans la réalisation exemplaire du bureau bullois RB.CH Architectes (2004-2005).

LA CONSERVATION D'UNE STATION TRANSFORMATRICE À BULLE

CLAUDE CASTELLA

Propriété des Services industriels bullois, puis de Gruyère Energie, la parcelle de l'angle de la rue de Champ-Barby et de la rue Auguste-Majeux, à Bulle, était à vendre depuis la désaffectation de la station transformatrice qui l'occupe. Le bâtiment n'était pas protégé par le plan d'aménagement local en vigueur. Il avait par contre été inscrit au recensement des biens culturels immeubles. Cette inscription indiquait la probabilité d'une mesure de protection indépendante du plan d'aménagement local en cas de menace de démolition. La perspective d'une mise sous protection limitait, aux yeux de beaucoup, la constructibilité de la parcelle. Parmi les intéressés, une personne qui avait passé son enfance dans le quartier et avait été fascinée par la construction contacta un bureau d'architectes[1] en lui demandant d'examiner l'opportunité d'acquérir la parcelle et d'évaluer les possibilités de construction d'une maison d'habitation familiale tout en conservant la station transformatrice. Les architectes, stimulés par le défi à relever, ont d'emblée encouragé l'intéressé à acheter la parcelle.

Un mot composé

Le bâtiment est bien évidemment trop petit pour accueillir le programme d'une maison familiale. Le projet de transformation est donc, dans le cas particulier, essentiellement un projet d'agrandissement. Mais le terme «d'agrandissement» n'est pas vraiment approprié, au sens où le volume de la partie ajoutée est plus important que celui du bâtiment agrandi. Il s'agit en fait d'intégrer l'objet dans un nouvel ensemble; de concevoir l'objet, initialement pensé comme un tout, comme une partie intégrante d'un nouvel objet. Le résultat est un mot composé, nouvelle unité sémantique dont le sens s'appuiera sur la signification de ses constituants mais ne s'en laissera pas pour autant simplement déduire. Comment conserver le caractère de l'objet dans une telle transformation?

Le caractère d'un bâtiment est notamment lié aux relations qu'il entretient avec le contexte, à sa manière d'être au site. La cabine transformatrice de type tour a été construite en 1909 sur la rue aujourd'hui nommée Champ-Barby, située au sud, sur laquelle est orientée la façade principale comprenant la porte d'entrée (fig. 3). Afin de conserver cette situation, l'extension à été planifiée à l'arrière de la construction. La station transformatrice continue ainsi à marquer de sa présence le front de rue, comme elle l'a fait depuis sa construction et tout au long du développement du quartier (fig. 1-2). On regrettera à la rigueur que l'entrée de l'ancienne station transformatrice n'ait pas été réhabilitée comme accès à la nouvelle maison; celui-ci a été aménagé sur la rue perpendiculaire. L'ancienne construction a ainsi changé d'adresse: la cabine-tour de Champ-Barby est aujourd'hui située au numéro 3 de la rue Auguste-Majeux.

La volonté de conserver la relation originelle de la construction à la rue a eu pour conséquence de confiner le développement du programme entre l'ancienne station transformatrice et la limite de construction à l'arrière, sur une surface d'environ 7 m sur 14 (fig. 2). Cette situation a conduit à la construction d'un parallélépipède. Par la simplicité géométrique du volume, la hauteur limitée, la retenue dans l'expression architecturale, le choix du matériau et de la couleur, l'adjonction ménage la valeur expressive de la cabine-tour et de son architecture Heimatstil. La maison est clairement composée de deux parties: l'ancienne station transformatrice et l'ajout contemporain. Le contraste dans l'expression

1 RB.CH ARCHITECTES, Rime Bielmann Cretegny & Hikmel, Bulle.

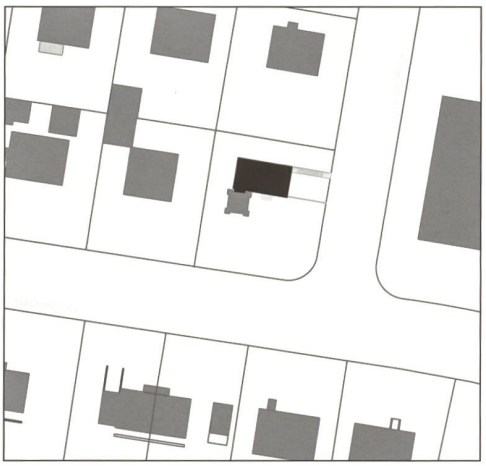

Fig. 2 Plan de situation. La volonté de conserver la relation originelle de la construction à la rue a eu pour conséquence de confiner le développement du programme à l'arrière.

s'est imposé comme une manière de préserver l'individualité de l'ancienne construction. Il eût été vain de tenter d'harmoniser de quelque manière la nouvelle construction à l'ancienne; compte tenu du volume relativement important de l'adjonction, la station transformatrice aurait sans doute été reléguée à un statut d'annexe. Les contrepoints individualisent les deux constructions, en particulier: verticalité et horizontalité, massivité de la maçonnerie et légèreté du bois, parcimonie et générosité des ouvertures, décor des éléments d'architecture et sobriété de l'expression. Dans ce jeu d'oppositions, la nouvelle construction forme un arrière-plan qui met en scène et en valeur l'ancienne (fig. 14). Il s'agit pourtant bien d'une seule et même maison ne serait-ce que par la contiguïté des deux constructions et surtout leur interdépendance fonctionnelle.

Le trait d'union

La présence de l'ancienne station transformatrice a conditionné le projet non seulement en ce qui concerne le plan de situation et l'expression architecturale, mais également et plus profondément dans la conception du programme, sa mise en forme (fig. 4). Les niveaux de la nouvelle construction sont réglés en fonction de ceux conservés de l'ancienne station transformatrice. La hauteur relativement importante du premier niveau de l'ancien bâtiment a conduit à surélever le niveau du rez-de-chaussée de la nouvelle habitation afin d'assurer une communication

Fig. 3 La tour de Champ-Barby avant la construction de la villa, bel exemple de leurre architectural censé inscrire la modernité technologique dans les formes rassurantes du passé.

équilibrée entre les niveaux des deux constructions (fig. 7). Le passage du nouvel immeuble à l'ancien est ainsi rendu sensible: du rez-de-chaussée on descend par quelques marches dans la station transformatrice, de l'étage on y monte. Les niveaux auraient bien évidemment pu être alignés, avec pour conséquence une augmentation sensible du volume habitable et

de son coût, sans gain de surface, et surtout au dépens de la relation volumétrique entre les deux constructions. L'adjonction aurait en effet été plus élevée et cette surélévation aurait été à l'encontre de l'objectif de conservation du caractère de la cabine transformatrice. L'intérêt de la solution retenue, quelle qu'en soit la raison déterminante, réside sans doute dans le fait que l'ancienne construction et la nouvelle sont individualisées également au niveau du fonctionnement de la maison, du vécu de l'espace.

On n'accède pas aux locaux aménagés dans l'ancienne bâtisse de la même manière que l'on passe d'une pièce à l'autre dans la nouvelle villa. Le passage d'un lieu à l'autre, de la nouvelle à l'ancienne construction, est de plus signifié par l'aménagement d'un sas qui accueille des éléments de mobilier, discothèque et armoire de rangement au rez-de-chaussée, armoire à habits et bibliothèque à l'étage (fig. 8-13). On ne franchit pas qu'une porte, on traverse un espace intermédiaire qui met, d'une certaine manière, la nouvelle architecture à distance de l'ancienne. L'habitant a conscience de changer de lieu, de passer de la nouvelle boîte à l'ancienne tour. Clairement individualisée, l'ancien édifice n'est toutefois pas relégué au statut d'une annexe; il est partie intégrante de la nouvelle maison au sens où y ont été définis des espaces principaux, des espaces servis et non servant. Au rez-de-chaussée, une partie du salon y a été aménagé; à l'étage, une chambre et au sommet un bureau auquel on accède depuis la chambre par un escalier étroit. Les percements par lesquels passaient les câbles électriques lorsque le transformateur était encore en exploitation offrent au bureau une vue à 360 degrés sur le paysage. La volonté, d'une part, de préserver l'individualité de l'ancienne construction et, d'autre part, de l'intégrer à la nouvelle maison par le biais d'une expression architecturale différenciée trouve un prolongement cohérent du point de vue de la spatialité intérieure.

Le passé au présent

Une mesure de protection ne saurait à elle seule assurer la conservation d'un immeuble. Encore faut-il que le propriétaire reconnaisse un intérêt à la conservation et que cet intérêt soit servi par des architectes compétents. Le patrimoine n'est pas tant dans les objets que dans le regard

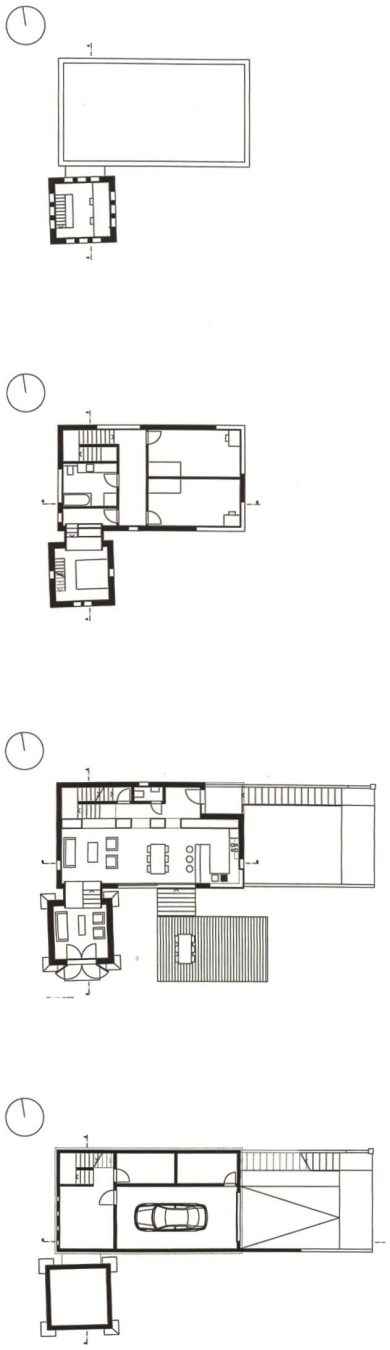

Fig. 4 Plans.

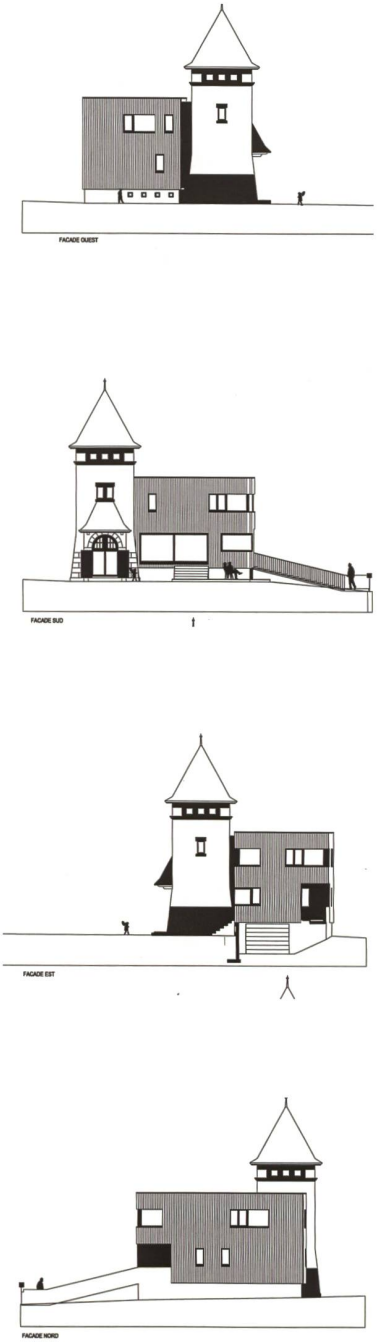

Fig. 5 Elévations.

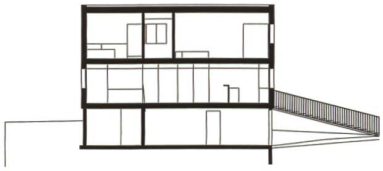

Fig. 6 Coupe longitudinale sur la villa.

Fig. 7 Coupe transversale sur la villa et la tour.

Fig. 8-13 Deux expressions architecturales subtilement liées par des traits d'union: joint appareillé en façade, sas traité comme un meuble, continuité du matériau, le bois, jusqu'à la pièce en belvédère de la tour.

que l'on porte sur eux. Les objets existent, mais encore faut-il que leur valeur patrimoniale soit reconnue; valeur patrimoniale au sens, non seulement, de l'intérêt que présente l'objet en tant que témoin du passé, mais également et peut-être surtout, de son intérêt en tant que composante du présent, repère qui permet d'agencer ce présent. Et c'est bien dans ce double sens que le propriétaire et son architecte se sont approprié la station transformatrice.

La question est souvent posée de la légitimité à conserver des bâtiments qui ont perdu leur destination originelle. Au-delà du fait que la pertinence de la question est liée, dans le champ de l'architecture, à la théorie fonctionnaliste[2], on oublie que c'est précisément cette perte qui justifie la conservation d'objets qui en témoignent. La mémoire collective a besoin de supports matériels. On oublie également que ces objets, témoins du passé, caractérisent des lieux auxquels ils ont même parfois donné leur nom. Conserver le patrimoine culturel bâti, c'est éviter une aliénation des lieux, éviter que les lieux ne cessent de s'appartenir, ne perdent leur identité en raison de mises aux normes. Le propriétaire a exprimé la volonté de conserver un élément emblématique du quartier dans lequel il a passé son enfance, plus qu'un témoin de l'histoire industrielle. L'ancienne station transformatrice témoigne non seulement de l'histoire économique et sociale du canton et marque le caractère du quartier, mais elle donne également une nécessité à la nouvelle maison, au sens où celle-ci n'aurait pas été telle qu'elle est si l'ancienne construction n'avait été conservée et intégrée à la conception de la nouvelle. Le cas présenté démontre, une fois de plus, que l'intérêt de la protection du patrimoine réside non seulement dans sa valeur de témoignage du passé mais également dans son potentiel à donner du sens au présent[3].

2 L'argumentation a été développée dans un article antérieur présentant la transformation d'une ancienne ferme. Voir Claude CASTELLA, Transformation d'une ferme au hameau du Jordil à St-Martin, in: PF 13, 2001, 9-16.

3 La présentation de cas de transformation de fermes a permis de montrer que des logements aménagés dans d'anciennes granges ont une qualité qui n'aurait sans doute jamais été inventée si le défi de la conservation de la structure et du caractère de l'ancienne construction n'avait été relevé. Voir à ce sujet, Manfred SCHAFER, Transformation d'une ferme au hameau de Sâles, Ependes, in: PF 8, 1997, 11-21 et Claude CASTELLA, Transformation d'une grange à Grandvillard in: PF 15, 2003, 65-72.

Zusammenfassung

Eine Transformatorenstation ist sicher zu klein, um darin das Raumprogramm eines Einfamilienhauses aufnehmen zu können. Deshalb ist das Projekt des Umbaus im Wesentlichen das Projekt einer Vergrösserung, da das Volumen des Anbaus bedeutender ist als das ursprüngliche Gebäude. Anfänglich als Ganzes konzipiert, wird die Transformatorenstation nun integrierter Teil eines neuen Objektes. Deren Präsenz bestimmte nicht nur die Anordnung und den architektonischen Ausdruck des Anbaus, sondern vor allem auch das Raumprogramm. Der Wert eines Kulturgutes liegt nicht nur in seiner Bedeutung als Zeitzeuge, sondern ebenfalls als Anhaltspunkt für die Gestaltung der Gegenwart. Das neue Gebäude erfährt durch die Erhaltung der Transformatorenstation eine Unerlässlichkeit, die es ohne Konservierung und Integration des ursprünglichen Gebäudes nicht aufweisen könnte.

Fig. 14 Liées mais bien de leur temps, la cabine tour et la villa, côté entrée, dans une mise en scène qui valorise chacun des éléments d'un ensemble hors du commun.